

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 6 octobre 2017 modifiant l'arrêté du 16 décembre 2014 modifié portant désignation des membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des mines

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 instituant la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des mines;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2014 modifié portant désignation des membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des mines,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 16 décembre 2014 susvisé est modifié comme suit :

Article 2

Outre M. Luc Rousseau, vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, président de droit, sont désignés, en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des mines :

1° En tant que membres titulaires :

M. Vincent Soetemont, délégué à l'encadrement supérieur au secrétariat général des ministères économique et financier;

M. Pascal Faure, directeur général des entreprises;

Mme Patricia Blanc, directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie;

Mme Sandrine Lémery, première secrétaire générale adjointe de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution;

M. Patrick Pailloux, directeur technique à la direction générale de la sécurité extérieure du ministère de la défense.

2° En tant que membres suppléants :

M. Godefroy Beauvallet, chef du service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies;

Mme Coralie Oudot, sous-directrice des ressources humaines ministérielles au secrétariat général des ministères économique et financier;

M. Jérôme Goellner directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France;

Mme Anne Beauval-Picault, directrice de l'Ecole nationale supérieure des mines de Nantes;

M. Gilles Brégant, directeur général de l'Agence nationale des fréquences;

Mme Catherine Lagneau, adjointe au chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies. ».

Article 3

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économique et financier.

Fait le 6 octobre 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU